



Réorganisation de Grenoble Chavant

Des Représentants du personnel qui représentent... La Direction !

Le jeudi 12 Octobre, la direction a organisé une réunion de consultation du Comité d'Hygiène Santé et Condition de travail (CHSCT) de Grand Grenoble (concernant les équipes de Chavant dont celle de Terray ainsi que le service cedex), étape obligatoire afin que les Représentants du Personnel rendent un avis sur le projet de réorganisation de Chavant, au lieu d'organiser une réunion d'information. Une fois cet avis rendu, le projet est considéré comme validé et sera présenté ensuite aux syndicats en Comité Technique qui est là encore une étape obligatoire mais qui n'a qu'un rôle informatif.

Une consultation sans information ! Ou si peu...

La direction a transmis aux membres du comité très peu de documents dont certains le jour même car modifiés au dernier moment ! Nous avons donc eu uniquement les futures horaires et la composition des différentes équipes, des chronogrammes cibles, et un plan d'étude impact très sommaire. L'essentiel des documents nécessaires pour que les RP puissent rendre un avis sur cette réorganisation tel que les découpages et bulletins d'itinéraires des tournées, l'organisation des tournées le samedi, les fiches de postes pour tous les agents, le nombre d'entrée et de sortie du personnel... n'ont pas été présentés. Ce projet de réorganisation reste flou concernant le transfert de l'équipe cedex vers LOGISSIMO. Une « période d'essai » n'est pas envisageable pour les agents qui décideront de passer sous la Direction de la PIC, et aucune information ne précise le travail réel qu'ils seront amenés à faire là-bas, si ce n'est que leurs activités seront complétées par des activités de la PIC à hauteur de 30 à 40 % sans autre précision. Comment être certain que les collègues ne verront pas leurs conditions de travail se dégrader ? Sans découpage de tournées, comment savoir si la charge de travail sera réalisable par les agents des équipes de Chavant et celle de Terray ?

CENTRE DE DÉRADICALISATION



Mais que s'est-il donc passé pendant cette réunion ?

Après plus de 3h00 de réunion et de nombreuses questions restées sans réponse ou très vaguement éludées par la direction, une suspension de séance a été demandée par le RP SUD afin d'échanger avec les deux autres RP CFDT. Au vu du manque d'information et des nombreux documents manquants, le RP SUD leur a soumis une délibération expliquant pourquoi les RP ne pouvaient rendre un avis sur ce projet en l'état, et mentionnant une liste de documents nécessaires pour rendre un avis éclairé.

Le CHSCT a ensuite repris, la délibération de SUD a été lue puis mise au vote.

**Résultat du vote de la délibération : 1 Pour
2 Contre... Vous vous doutez de qui a voté
quoi...**

Par conséquent, les deux RP CFDT ont refusé que la réunion soit suspendue le temps que nous ayons tous les tenants et aboutissements du projet.

La Direction a ensuite mis au vote son projet, **encore en cours de construction !** (Le découpage des tournées vient tout juste de commencer...).

**Résultat du vote de projet : 2 Pour et 1 vote
considéré/forcé comme « abstention »**

Le RP SUD s'étant déjà exprimé sur l'impossibilité de rendre un avis lors du vote de sa délibération, il ne pouvait donc ni prendre position sur le projet, ni s'en abstenir !



Conclusion : la réorganisation se mettra en place le 28 Novembre !
Quand est-il de nos futures conditions de travail ? **On verra...**

Comment deux RP ont-ils pu voter pour un projet qui n'est même pas finalisé ?
Un représentant du personnel est **mandaté pour représenter le personnel, non pas la direction !** Qui peut voter pour un projet qui ne comporte aucune information ?
La **CFDT**, elle, s'est prononcée favorable !...

SUD PTT Isère-Savoie : 3 rue Federico Garcia Lorca - 38100 Grenoble
sud.poste.alpes@orange.fr - 04 76 22 00 15 - 06 72 32 77 09
<https://www.sudposteaura.fr>

